



L'AEP Le Grillon

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Adresse : Chez Corinne Jacquot
5 rue des acacias
25410 Dannemarie sur Crète

L'association LE GRILLON reconnaît avoir reçu la somme de :

- ⇒ Cotisation.....10.00 €
- ⇒ Espèce.....€
- ⇒ 1 chèque.....€ n° Banque.....
- ⇒ 3 chèques encaissés le 15/10, 15/01 et 15/03
.....€ n° Banque
-€ n° Banque
-€ n° Banque
- ⇒ Paiement CB.....€ Date.....

+ **Certificat médical valable 3 ans**

Il n'est pas demandé de pass sanitaire à ce jour, sous toutes réserves de décisions gouvernementales

De la part de (nom prénom) :.....

N° portable :

Adresse mail :.....

Au titre de l'activité suivante :.....

Pour l'exercice 2022/2023

Signature :

Toute inscription est définitive pour la saison 2022-2023 et il ne sera procédé à aucun remboursement quel qu'en soit le cas.